

# FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 septembre 2017

## **FRONSAC ANNONCE, POUR UNE 6<sup>IÈME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE, L'AUGMENTATION DE SA DISTRIBUTION ANNUELLE ET LE CHANGEMENT DES DISTRIBUTIONS TRIMESTRIELLES À MENSUELLES**

**Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN)** Fiducie de Placement Immobilier Fronsac (« **FPI Fronsac** » ou « **Fronsac** ») annonce, qu'à compter de janvier 2018, la distribution annuelle passera de 1,80¢ par part à 2,016¢ par part, soit une augmentation de 12%. Il s'agit d'une sixième année consécutive au cours de laquelle la distribution annuelle est augmentée. Comme elle était de 1,25¢ en 2012, il s'agit d'une augmentation de 61% par part au cours de cette période. De plus, à compter de janvier 2018, les distributions seront faites sur une base mensuelle plutôt que trimestrielle.

Jason Parravano, le Président-Directeur Général a déclaré : « Nous sommes heureux d'annoncer une nouvelle augmentation de notre taux de distribution annuel. Cette augmentation témoigne la solidité du modèle d'affaires de Fronsac. Nous connaissons une autre année de forte croissance et cela se traduit par une augmentation des flux de trésorerie par part. Encore une fois, celle-ci sera passée à nos porteurs de parts de façon plus rapide puisque les distributions seront mensuelles à compter de 2018. »

**À propos de Fronsac** - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux dont la gestion est entièrement faite par le locataire.

**Énoncés prospectifs** - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation, (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jason Parravano au (450) 536-5328.